Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE
COMMUNICATION

Fonctionnement de la déchetterie communale

Avis à la population

Afin d'améliorer la sécurité dans le périmètre de la déchetterie et d'équilibrer l'accès aux infrastructures, un nouveau plan de gestion est élaboré par le Conseil municipal pour les bénéficiaires de l'ensemble du territoire de La Neuveville. Certains ajustements ont d'ores et déjà été faits en début d'année et le processus d'optimisation continue. **A partir du 1er septembre 2022**, de nouvelles modifications seront mises en place :

Déchets de chantier, déchets provenant de l'artisanat et de l'industrie

Les entreprises pourront toujours déposer à la déchetterie leurs déchets urbains, selon la définition de l'art. 3 de l'Ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets. Par contre, les déchets de chantier, ainsi que les déchets provenant de l'artisanat et de l'industrie, devront être éliminés par des entreprises spécialisées. Une liste non exhaustive est à disposition au Service de la gestion du territoire et à la déchetterie.

Les déchets en grande quantité provenant de travaux chez un particulier sont également considérés comme des déchets de chantier.

Accès

Les véhicules pourront accéder à l'intérieur du périmètre de la déchetterie uniquement le jeudi matin, notamment pour les entreprises et les particuliers qui évacuent une grande quantité de déchets.

Les autres jours, l'accès ne sera pas autorisé et les véhicules devront stationner sur le parking extérieur.

Heures d'ouverture à partir du 1er septembre 2022

Lundi	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	09h00 à 12h00	**fermé**
Mercredi	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jeudi	09h00 à 12h00 (réservé véhicules)	**fermé**
Vendredi	**fermé**	14h00 à 17h00
Samedi	08h00 à 12h00	**fermé**
Dimanche	**fermé**	**fermé**

Déchets ménagers

Les déchets ménagers doivent obligatoirement être conditionnés dans un sac officiel rouge. Les déchets en vrac ne pourront plus être déposés dans la benne, excepté le polystyrène expansé (sagex).

Déchets encombrants

Tous les déchets qui ne peuvent pas prendre place dans un sac officiel rouge sont considérés comme déchets encombrants. Ils seront ramassés quatre fois par année, en porte à porte, selon le calendrier de collecte. Ils seront munis d'une ou de plusieurs vignette(s) selon leurs dimensions et leur poids. Il ne sera plus possible de les déposer à la déchetterie.

Les déchets encombrants peuvent également être évacués par des entreprises spécialisées.

Le Service de la gestion du territoire (032 752 10 80) se tient à disposition pour toutes questions relatives à ces modifications.

Municipalité de La Neuveville
La Neuveville, le 8 août 2022

RESTRICTIONS À LA CIRCULATION DURANT LA FÊTE DU VIN 2022 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 2022

Pour permettre les installations nécessaires, les places et rues suivantes seront fermées à la circulation et au stationnement. Les motards sont également priés de ne pas laisser leurs motos à la place du Marché.

Périodes :
Du lundi 5 au lundi 12 septembre 2022 au soir, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port seront fermées à la circulation ainsi que les places de La Liberté et du Marché.

Durant la manifestation, la Grand-Rue, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

Comme l'année dernière, un sens de circulation sera mis en place avec une signalisation adéquate, afin d'améliorer la sécurité du trafic et des participants à la fête. Nous invitons les usagers de la route à se référer à la déviation.

Nous remercions la population de bien vouloir se conformer à la signalisation.

Cortège

Cortège de la Fête du Vin

Départ : ch. des Prés-Guëtins – dimanche 11 septembre 2022 à 14.30 h
1ère boucle : ch. des Prés-Guëtins – rue du Faubourg - rue du Tempé – Grand-Rue (direction Est) – av. des Collonges - Pl. de La Gare.
2e boucle : Pl. de La Gare – pl. du Marché - rue du Port – Grand-Rue (direction Est) – av. des Collonges – pl. de La Gare.

La réouverture de la Grand-Rue est prévue le dimanche 11 septembre 2022 à 23h00.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre compréhension.

Police administrative

Avis de construction

Requérante : Mme Cindy Colaizzi Amoroso, Teodoro Canet 28, ES-7400 Alcudia

Projet : Changement de 3 fenêtres au 1er étage du bâtiment.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville"

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Des casquettes "Ooûh" sont en vente à l'office du tourisme pour la modique somme de CHF 8.-.

L'entier des ventes sera reversé à l'association "Noël autrement" de La Neuveville.

Un généreux donateur de La Neuveville est à l'initiative de ce projet. Il souhaite rester anonyme mais nous tenons à saluer son honorable action.

Office de tourisme La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Thomas Bollinger et Katja Cabello, chemin des Celliers 14, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : ELKA Energy, Puits-Godet 10, 2000 Neuchâtel

Projet : Installation de panneaux photovoltaïques en façade sud du bâtiment.

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Gilles Frôté, chemin des Côtes Bugnot 13, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Atelier d'architecture Pierre Sägesser Sàrl, Chapelle 27, 2034 Peseux

Projet : Agrandissement de la maison existante et création d'un couvert à voiture.

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 10 et 11 septembre, La Neuveville participe aux Journées européennes du patrimoine.

Les Epancheurs, l'Hôtel du Faucon et le Café Théâtre de la Tour de Rive vous ouvrent leurs portes !

Venez découvrir l'histoire extraordinaire de ces lieux hors du commun.

Visite guidée à 10h et 11h à partir des Epancheurs. Visite libre de 10h à 12h.

Plus d'infos sur www.venezvisiter.ch

Ancien district de La Neuveville

PLAN DIRECTEUR DU CANTON DE BERNE PROCÉDURE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Dans le cadre du controlling de 2022, cinq stratégies et 20 mesures doivent être adaptées, huit nouvelles mesures doivent être introduites dans le plan directeur et six mesures doivent être radiées. En application de l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions, la Direction de l'intérieur et de la justice, sur mandat du Conseil-exécutif, dépose publiquement le projet d'adaptation en vue de l'information et de la participation du public. Toute personne, physique ou morale, peut consulter le projet et prendre position par écrit à son sujet.

Durée du dépôt public :
du 29 août au 28 novembre 2022

Procédure de participation électronique: la procédure de participation se déroule de manière électronique. Les documents y relatifs ainsi qu'un guide, d'utilisation aisée, concernant la saisie des prises de position sont publiés à l'adresse www.be.ch/plandirecteur

Lieux de dépôt:
- Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Nydeggasse 11/13, 3011 Berne (aux heures de bureau ordinaires)
- Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau (de 8h00 à 11h30)

Les prises de position doivent être déposées d'ici au 28 novembre 2022 au plus tard.

Berne, le 29 août 2022

Direction de l'intérieur et de la justice du canton de Berne

Commune mixte de Plateau de Diesse

TRIAGE FORESTIER MONT-SUJET

ERRATUM

Les délégués du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

mardi 27 septembre 2022 à 19h
Salle de la Bourgeoisie de Prêles,
Chemin du Stand 3, Prêles

Ordre du jour
1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 9 juin 2022
3. Rapport du Président
4. Budget 2023
5. Chauffage à distance d'Orvin
6. Ordonnance de gestion
7. Contrat de chargement et de transport des copeaux
8. Rapport du garde forestier
9. Divers et imprévus

Selon le règlement d'organisation, la séance est ouverte au public.

Conseil du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet

GROUPE ANIMATION DIESSE GAD

ATELIER LÉGUMES LACTO-FERMENTÉS

Comment fermenter des légumes ?

Samedi 17 septembre 2022 de 9h30 - 12h00
Battoir, Diesse
Avec Maria-Luisa Wenger

La lactofermentation est une méthode de conservation ancestrale qui permet de préserver les qualités nutritives des aliments, sans cuisson, ni pasteurisation, seulement en ajoutant du sel.

Lors de cet atelier, vous aurez la possibilité de préparer les légumes de votre jardin si vous en avez. N'hésitez pas à les apporter avec des récipients (bocaux, pots..). Si vous n'en avez pas, nous pourrons organiser quelque chose pour vous.

Inscription : Jusqu'au 14 septembre 2022 auprès de Fabienne Gerber 079 284 41 90

Paiement : Frs. 30.- / par Personne CH34 8005 1000 0025 4770 2 Banque Raiffeisen Pierre Pertuis, Groupe Animation Diesse, 2517 Diesse

Le GAD vous souhaite de passer un agréable moment lors de cet atelier!

Ensemble faisons vivre notre région !

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

3 septembre, 17 septembre

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
ÉLECTION COMMUNALE COMPLÉMENTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2022
(Législature 2022-2025)

Pour l'élection complémentaire au Conseil communal, deux (2) candidats/candidates ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée *à se prononcer aux urnes le 25 septembre prochain* sur le nom d'un/d'une membre complémentaire du Conseil communal. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

HOFER André	*11.01.1957*	*Prêles*	*Enseignant retraité*
SIMON-VERMOT Raphaël	*19.09.1982*	*Prêles*	*Ingénieur EPF*

Prêles, le 19 août 2022

L'administration communale

INFORMATION DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de rénovation, vous projetez d'agrandir votre maison, de changer vos fenêtres, d'apporter des modifications à votre façade, etc. La commune souhaite être avertie de ces travaux afin de pouvoir déterminer avec vous si une demande de permis de construire est nécessaire. Certains travaux, même s'il s'agit d'un entretien, sont soumis à une demande de permis.

N'hésitez pas à nous contacter !
Nous vous remercions de votre compréhension.

Commission de constructions

LE SAGEX PEUT ÊTRE DÉPOSÉ À LA DÉCHETTERIE

Nous vous rappelons que le Sagex (polystyrène expansé (PSE) peut être déposé **gratuitement** à la déchetterie de Diesse. Cette démarche est utile pour éviter que ce déchet volumineux n'encombre vos poubelles et puisse à l'occasion créer des dysfonctionnements dans l'utilisation des conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

INCINÉRATION DES DÉCHETS EN PLEIN AIR

La loi sur la protection de l'environnement stipule qu'il est interdit d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins si leur incinération n'entraîne pas un dégagement excessif de fumée.

Dans la pratique, cela signifie que seuls des **déchets naturels secs** provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlés, **pour autant que le feu ne dégage que peu de fumée.** Le dégagement de fumée ne devrait **pas durer plus de 10 minutes.** Cette durée correspond au laps de temps nécessaire jusqu'à ce que le feu se transforme en brasier. Lorsque le feu est vif, la combustion de la matière est totale et le dégagement de fumée n'est presque plus perceptible.

L'élimination des emballages ou autres déchets de ce type, par incinération en plein air, est proscrite.

Les contrevenants peuvent être dénoncés.

Le conseil communal

Avis de construction

Requérante : MS Immobilier Sàrl, M. Philippe Matile, Grand-Rue 10, 2056 Dombresson.

Auteur du projet : Atelier Haldi Sàrl, Rue de l'Ecluse 32, 2000 Neuchâtel.

Emplacement : parcelles nos 2039 et 2286, aux lieux-dits : "Chenaux 27 et 29", Diesse, commune de Plateau de Diesse.

Projet : construction de 14 box de stockage non chauffés, création de deux accès ainsi que de places de stationnement en revêtement bitumineux et de places de stationnement en pavés gazon.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 septembre 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : Madame Tanja Schaffer, Chemin des Noisetiers 23, 2516 Lamboing.

Emplacement : parcelles nos 1276 et 2481, au lieu-dit : "Chemin des Noisetiers 32", Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : demande après-coup pour l'assainissement de l'isolation périphérique et la réfection des façades du chalet existant et demande de permis de construire pour la construction d'un couvert à véhicule fermé sur deux côtés.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : surface à protéger "La Coudraie" (selon plan de protection communal).

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo et 64 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 septembre 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Commune mixte de Plateau de Diesse

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'EAU

Suite à la sécheresse persistante et par manque de précipitations, **les réserves en eau du SED diminuent très fortement.**

Pour garantir un approvisionnement suffisant de la population et du bétail dans les prochaines semaines, et pour conserver un minimum de réserve en cas d'incendie, les mesures suivantes sont à **prendre immédiatement :**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- D'ARROSER LES PELOUSES (tuyaux, jets d'eau, etc.)
- DE REMPLIR LES PISCINES
- ETC.

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en :

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

Prêles, le 2 septembre 2022

Interdiction

des feux en forêt et à proximité (à moins de 50 mètres)

En raison de la sécheresse, le risque d'incendies de forêt est toujours fort sur le Jura bernois. C'est pourquoi les feux en forêt et à proximité sont interdits. L'interdiction reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Des informations actualisées et des conseils de comportement sont publiés à l'adresse : www.be.ch/incendie-foret.

Prêles, 02.09.2022

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv. • grossesse désirée ou imprévue. • contraception (remise de la "pilule du lendemain") Tél. 032 324 24 15 / www.szb-chb.ch

SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 9H00 À 12H00 : MATINÉE INTITULÉE LES LIEUX-DITS

Petite balade dans le village de Lamboing afin de (re)découvrir les richesses de notre patrimoine : les lieux-dits. Balade suivie par une conférence et un apéritif à la Salle Communale du Cheval Blanc à Lamboing.

Lieu de rencontre : Parking de la salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing.
Heure : 9h00-12h00
Sur inscription jusqu'au 19 septembre ; par courriel à galamboing@gmail.com ou par téléphone auprès de Noémie Béguelin Caudoux au 078 808 61 14
Par mauvais temps, nous annulons la partie balade et nous nous retrouvons à la Salle pour un café-conférence à la place de la conférence-apéritif.

Quelques lieux-dits de Lamboing

Avec cette balade autour du village de Lamboing, nous vous proposons de (re)découvrir les richesses d'un patrimoine culturel souvent méconnu : les noms de lieux.

Ils sont presque omniprésents dans notre vie quotidienne mais pourtant nous ne connaissons pas toujours leur histoire, ni leur signification.

Durant cette promenade d'une heure environ, nous retracerons le sens et l'origine de certains de ces noms qui en disent long sur l'histoire de la région et des hommes et femmes qui l'ont peuplée.

Une conférence d'une petite heure suivra la balade. Portant sur le même sujet, les lieux-dits et leur histoire, cette présentation se veut indépendante et complémentaire à la visite qui précède. Elle sera notamment illustrée de nombreux documents d'archives.

Un moment de partage suivra la conférence et aura pour but d'ouvrir la discussion sur l'étude des noms de lieux, son intérêt et ses potentiels développements dans la région.

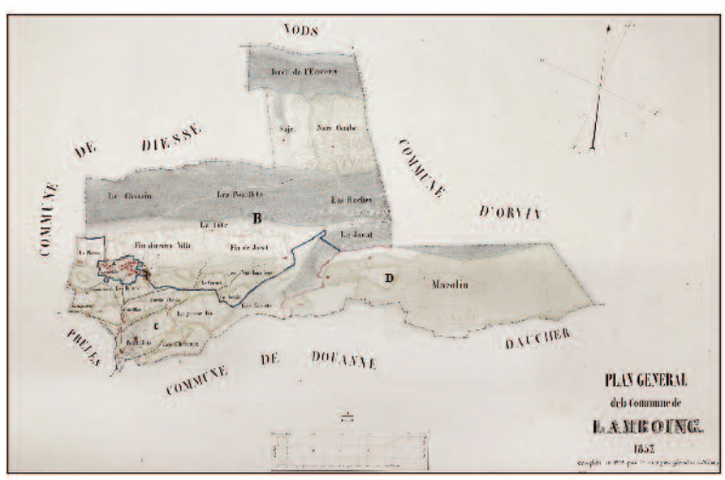

(Archives Communales de Lamboing)

GROUPE ANIMATION LAMBOING

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Septembre

Samedis 3, 17 **Lundis** 5, 12, 19, 26
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 3 septembre de 9.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

FÊTE VILLAGEOISE 2022

Le conseil communal remercie très chaleureusement le comité de la fête villageoise pour les activités mises sur pied le week-end dernier lors de la fête villageoise.

REMERCIEMENTS !

Après ces 3 jours de fête extraordinaire à Nods, l'ensemble du comité tient à adresser ses chaleureux remerciements à toutes les sociétés locales, les sponsors, les sonneurs pour avoir participé au succès de cette fête !

Nos sincères remerciements s'adressent également aux employés de la voirie de Nods pour leur formidable travail dans l'ombre !

Un grand merci également à la Communauté scolaire pour leur participation au cortège qui a ainsi pu être doublé !

Merci encore une fois à vous toutes et tous pour l'énorme travail accompli !

On se retrouve en 2026 ! Au plaisir.

Le comité de la fête villageoise
Katia, Stecy, Natacha, Gladys, Maurice, Marie-Pierre, Svetlana, Nicole, Anthony, Jean, Jonathan

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

"HABITER NODS" : LE PROJET LAURÉAT A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ

Le concours d'idées lancé à l'été 2021 par la Commune de Nods et le Parc Chasseral dans le cadre du projet "Habiter Nods" a rendu son verdict. Le projet de la famille de Bastien Jeandupeux a été plébiscité avec 48% des voix. Il a été désigné ce dernier weekend par le vote des habitants, lesquels ont pu découvrir durant la fête villageoise les quatre projets candidats destinés à faire revivre le "Chemin des écoliers". La remise des prix aura lieu le 27 septembre prochain à 18h30 au Battoir de Nods.

Plusieurs projets ont été développés par des habitants de Nods pour encourager l'utilisation du "Chemin des écoliers", une voie verte qui relie le haut et le bas du village (Photo : ©Monika Flückiger)

Septante-trois personnes ont voté pour choisir le meilleur projet destiné à renforcer l'utilisation du "Chemin des écoliers", une voie verte qui relie le haut et le bas du village mais qui est aujourd'hui malheureusement peu fréquentée. Quatre familles de Nods avaient répondu à cet appel à idées et proposé leurs suggestions. Le projet de la famille de Bastien Jeandupeux a récolté 48% des suffrages. Les projets de Manuela et Roger Ackermann (20%), d'Odile Hofmann (14%) et de Sabine Schratt (12%) viennent ensuite. Quatre bulletins blancs ont été comptabilisés.

Le projet lauréat propose notamment de créer un passage entre le Chemin de Chuffort et le Chemin de Plein-Vent, de rendre la voie verte praticable en tout temps avec différents revêtements, notamment pour permettre un passage en vélo ou en trottinette et, enfin, d'installer des bacs pour des fleurs et des herbes aromatiques qui pourraient être entretenus par les classes de l'école de Nods. Un 5e projet (Liliane Darioly et famille), déposé hors délai, n'a pas été inclus dans le vote mais reçoit un prix spécial du Parc Chasseral pour l'intérêt de ses idées en lien direct avec le chemin.

Les quatre projets ont été présentés en détail lors de la fête villageoise. Nouvelles liaisons, éclairage, choix des revêtements pour rendre le chemin utilisable en tout temps ou encore passage praticable pour les vélos et trottinettes, voici les principales idées qui ont été proposées. La remise des prix se tiendra le mardi 27 septembre à 18h30, au Battoir de Nods, et est ouverte à toutes et tous.

Les autorités communales et le Parc Chasseral reprendront cet hiver l'ensemble de ce dossier, en intégrant bien entendu le projet lauréat et les réflexions des élèves d'une classe de la Communauté scolaire. Un plan de mesures sera ébauché afin de mener les démarches nécessaires à leur réalisation, en concertation avec les riverains et les autorités cantonales compétentes.

CHEMIN POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE

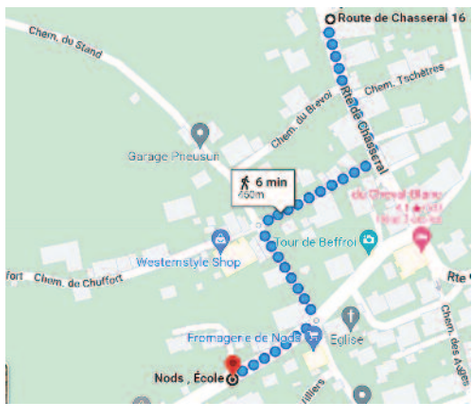

En raison de la configuration de la route cantonale, il n'est pas possible de mettre un passage pour piétons près de la Tour de Beffroi. Raison pour laquelle, nous recommandons aux enfants de prendre cet itinéraire pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Conseil communal

Pouvoir tout dire et être écouté
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Tel 143
La Main Tendue

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

Avis de construction

Requérante : MBA Consulting, Arens 22, 7522 LA Punt-Charmues.

Auteur du projet : MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement : parcelle no 2530, au lieu-dit : "Chemin de Champ Villiers" commune de Nods.

Projet : construction de 3 villas familiales avec couverts à véhicules et installations photovoltaïques en toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dérogations : art. 80 LR et A151 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 septembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h, Samedi et dimanche : 9h-15h, Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

PAROISSE CATHOLIQUE
DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE
Rue des Mornets 15
2520 La Neuveville

ET SI J'INSCRIVAIS MON ENFANT AU CATÉ ?

En ce début d'année scolaire, de nombreux enfants ont pris pour la 1ère fois le chemin de l'école. Le caté de l'Eglise catholique commence, lui aussi, dès la 3H et plus tard aussi car c'est le cheminement de toute une vie...

Les méthodes pédagogiques au caté ont profondément évolué. Désormais, il s'agit surtout de faire découvrir que la foi n'est pas seulement un savoir à apprendre, mais une façon de vivre avec le Christ jour après jour. Bienvenue à chacune et chacun, quel que soit l'âge de votre enfant ou de votre jeune !

Renseignements et inscriptions :
Unité pastorale Bienne-La Neuveville
Tél. 032 328 19 25
claudine.brumann@kathbielbienne.ch

PAROISSES RÉFORMÉES

DIESSE - LAMBOING - PRÊLES & NODS
RAPPEL KT CYLCE II 7H ET 8H
Rencontre des parents le 5 septembre à 20h, salle de paroisse de Nods

Si malgré notre vigilance, des parents n'ont pas reçu le programme, merci de prendre contact avec la catéchète professionnelle, Sarah Holzmann au 079 654 63 58

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 2 septembre
19h30, maison de paroisse de Nods. "Comment vivre sa foi quand sa vie est menacée ?", avec le témoignage de "Portes Ouvertes". Entrée libre.
Dimanche 4 septembre
10h, culte à la Blanche Eglise
John Ebbutt, pasteur, Sven Müller, orgue
"Il est grand temps pour la Création" : slogan de la Saison pour la Création 2022
Chants : 35-19 ; 21-14 ; 44-14, 46-06
11h Présentation au secrétariat de l'exposition d'Edmond Farine : "Quelques lieux de spiritualité dans le monde" en présence du photographe. Verrée offerte.
Mardi 6 septembre
19h30, soirée d'information pour le catéchisme à la maison de paroisse pour les jeunes de 10 et 11H et leurs parents.
Mercredi 7 septembre
10h, Groupe de partage biblique et de prière à la salle Schwander
Vendredi 9 septembre
16h30, reprise du Cycle I à la maison de paroisse. Bienvenue aux enfants de la 2 à la 6H !
Dimanche 11 septembre
Invitation au culte à 10h dans le cadre de la Fête du vin. Apéritif offert

La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 4. September
10.15 Uhr, Kirche Ligerz : **Festgottesdienst zum Jubiläum 500 Jahre Kirche Ligerz.**
Mit Pfr. Peter von Salis. Musikalische Gestaltung durch Miriam Vaucher, Karin Schneider, Jens Ruland, Ernest Vaucher, Johannes Göddemeyer, Rebecca Aeschbach, Michaela Paetsch und Peter Solomon. Anschliessend Apéro riche mit musikalischer Umrahmung und kurzen Führungen mit Heidi Lüdi, Walter Rey, Jürg Fahm und Karin Schneider. Der Kirchgemeinderat lädt herzlich ein.
Pikettdienst
29. August bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe à La Neuveville
Dimanche 4 septembre 2022, 23e dimanche du temps ordinaire, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption.
Catéchèse / Jeunesse
Parcours 3H-4H : samedi 17 septembre, de 9h45 à 11h15 à la salle de caté / **Parcours Communion :** vendredi 9 septembre, de 18h à 19h15 à la grande salle de paroisse. Mercredi 21 septembre, de 14h à 15h30 à la salle de caté. **Parcours 6H-7H-8H :** mercredi 28 septembre - Pèlerinage l'après-midi. / Animation jeunesse 9H-10H-11H : mercredi 28 septembre - Pèlerinage l'après-midi.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Fenêtre Ouvertes
Comment vivre sa foi quand sa vie est menacée ? Témoignage de M. Raymond Favez, responsable de "Portes Ouvertes", mouvement qui apporte une aide spirituelle et matérielle aux chrétiens persécutés dans de nombreux pays. Vendredi 2 septembre, 19h30-21h, maison de paroisse de Nods, entrée libre, collecte.
Expo photos et dessins
Exposition des photos de Dylan Bourquin, peintures de Océane Carrel et dessins de Sami Röthlisberger, Maison de paroisse de Diesse, du samedi 3 septembre au vendredi 9 septembre, 8h-19h. Vernissage, samedi 3 septembre 11h.
Dimanche 4 septembre
Culte à Diesse, 10h, avec le saxophoniste Gérard Leiggener, service de voiture, voir ci-dessous, thème: Joyeux

dialogue entre les fables de la Fontaine et la Bible
Culte avec Frédérique et Sylvain Jaccard
Bien connus sur le Plateau comme musicienne et musicien et directrice et directeur de chœurs. Frédérique et Sylvain Jaccard participeront au culte du Jeûne Fédéral, le dimanche 18 sept à 10h.
Service de voiture
9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 4 septembre
10h, Nods, culte et Sainte-Cène.
Mardi 6 septembre
9h à la cure, lecture biblique et prière.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.chs

PAROISE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE SAINT URSANNE

Qui ne connaît pas encore la charmante petite cité nichée au cœur du Doubs et bordée par ses collines boisées ? C'est ici que le moine irlandais Ursan aurait bâtit un ermitage. St Ursanne invite depuis lors à suspendre le temps comme l'espace d'une après-midi le jeudi 15 septembre prochain. Nous vous proposons un voyage en car pour traverser des paysages d'automne, une visite guidée depuis le pont St Jean jusqu'à la Collégiale et un goûter sur une terrasse que l'on espère pleine de douceur ensoleillée. Bienvenue à tous les curieux intéressés aux lieux empreints d'histoire et de poésie.

Coupon d'inscription à glisser dans la boîte aux lettres du : Secrétariat de la paroisse réformée, Grand-Rue 1, 2520 La Neuveville ou à renvoyer à la même adresse. Prix de la sortie : 30.- par personne. Départ 13h15 devant la poste et retour vers 18h30. Renseignements au 032 751 28 57 auprès de John Ebbutt, pasteur

---

Je viens/nous venons à la course du jeudi 15 septembre :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Adresse :.....

.....

Téléphone : .....

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch